

02 avr 2019 -13:38

Le SPF Santé publique lance la campagne « Avec le Nutri-Score, choisissez plus facilement ! »

La Ministre de la Santé publique Maggie De Block a soutenu et adopté officiellement le logo Nutri-Score pour aider les consommateurs à faire des choix alimentaires plus sains en août dernier. Dans un contexte d'habitudes alimentaires déséquilibrées, elle voulait fournir un outil simple et efficace pour aider les consommateurs à comparer rapidement les aliments entre eux et choisir les aliments les plus favorables au plan nutritionnel. Après une large consultation, elle a trouvé que le Nutri-Score français était le logo qui correspond le mieux à cet objectif.

« C'est notre responsabilité collective d'améliorer nos habitudes alimentaires. Le Nutri-Score nous aide à faire des choix sains plus facilement et encourage les producteurs à améliorer la qualité des aliments. Le Nutri-Score nous permet de faire un pas de plus vers une vie plus saine », a déclaré la Ministre De Block.

Pour encourager l'adoption volontaire du Nutri-Score par les fabricants alimentaires, un arrêté royal a été rédigé afin de définir un cadre légal clair. A l'occasion de sa publication au Moniteur ce 1er avril, le SPF Santé Publique lance une campagne de communication pour le grand public visant à mieux faire connaître le logo Nutri-Score. Par cette campagne, les pouvoirs publics, soutenus par plusieurs distributeurs engagés (Delhaize, Colruyt, Carrefour Belgique et Intermarché), des fabricants alimentaires (tels que Danone, Alpro, Elvea), les associations de consommateurs, les professionnels de santé, la communauté scientifique en Belgique et en Europe et les entités fédérées adressent un message fort aux industriels et distributeurs pour qu'ils rejoignent cette démarche de transparence, en vue d'améliorer la santé de toute la population. La force du Nutri-Score réside dans deux aspects majeurs, d'une part, il aide les consommateurs à mieux choisir et d'autre part, il encourage les fabricants alimentaires à améliorer de façon continue la qualité nutritionnelle des aliments par le biais de la reformulation (moins de calories, sucres, sel et graisses) et du choix des ingrédients.

La campagne comprend un site web, un spot court de 30 secondes, un spot plus explicatif de 90 secondes et un folder téléchargeable désormais disponibles sur www.nutriscore.be. Le slogan de la campagne « Avec le Nutri-Score, choisissez plus facilement ! » illustre l'idée que grâce au Nutri-Score, les consommateurs peuvent choisir rapidement le produit qui est le plus favorable au plan nutritionnel parmi une famille de produits et comparer les produits entre eux, grâce à une échelle de 5 lettres et de 5 couleurs, de A, vert foncé pour les aliments à favoriser, à E, orange foncé pour les aliments à limiter (ou à consommer en petites quantités). Le Nutri-Score est un outil simple, synthétique, compréhensible et fondé scientifiquement. Conformément à la législation européenne, son application est facultative et repose sur le volontariat des entreprises.

L'adoption du Nutri-Score par le plus grand nombre constitue un progrès important pour améliorer la composition des aliments, et donc la santé des consommateurs.

Dans le futur, la Ministre de la Santé publique souhaite que le Nutri-Score soit utilisé le plus largement au niveau européen et invite les autres Etats membres à adopter prochainement le Nutri-Score.

Contact presse:

Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement:

0475/93.92.71, vinciane.charlier@health.fgov.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be